



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Contentieux

Question écrite n° 39645

Texte de la question

M Pierre Bernard-Reymond demande à M le secrétaire d'Etat aux anciens combattants s'il n'estime pas nécessaire de prendre toutes les mesures qui permettraient d'accélérer les procédures d'examen des dossiers des anciens combattants devant le tribunal des pensions.

Données clés

Auteur : [M. Bernard-Reymond Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39645

Rubrique : Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1807